AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1087
FR0010096354-FS0391

16 juin 2014

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 juin 2014, la société Promontoria Holding 55 B.V.[1] (Oude Untrechtseweg 16, 3743 KN Baarn, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 juin 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Médiannuaire Holding SAS (24 rue Jean Goujon 75008 Paris) qu'elle contrôle, les seuils de 15% et 10% des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir, directement et indirectement, 95 480 316 actions SOLOCAL GROUP représentant 117 009 844 droits de vote, soit 8,22% du capital et 9,88% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Médiannuaire Holding SAS	45 480 314	3,91	67 009 842	4,22
Promontoria Holding 55 B.V.	50 000 002	4,30	50 000 002	5,66
Total Promontoria Holding 55 B.V.	**95 480 316**	**8,22**	**117 009 844**	**9,88**

À cette occasion, la société Médiannuaire Holding SAS a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, les seuils de 15% et 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP.

Ces franchissements de seuils résultent d'une augmentation de capital de la société SOLOCAL GROUP.

[1] Contrôlée par la société Cerberus Capital Management LP, elle-même contrôlée par M. Stephen A. Feinberg.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 161 727 170 actions représentant 1 183 876 980 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.